



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 54

Texte de la question

M Jacques Godfrain relève dans une these de doctorat que, pour l'annee 1978, les depenses en RFA pour un etudiant en medecine humaine ou veterinaire s'elevaient a 31 960 deutschemarks, pour un etudiant en sciences mathematiques a 12 600 deutschemarks et pour un etudiant en agriculture a 9 250 deutschemarks. Il demande a M le ministre de l'agriculture et de la foret s'il peut lui communiquer les chiffres correspondants pour les etudiants francais dans les formations qui le concernent.

Texte de la réponse

Reponse. - Le montant moyen des depenses relatives a la formation d'un veterinaire a ete approche, selon une methode adoptee a titre experimental par le comite consultatif pour la formation des veterinaires institue aupres de la Commission des communautes europeennes, dans le cadre d'une etude pilote qui comportait l'auto-evaluation de l'ecole nationale veterinaire d'Alfort, realisee en vue de la visite de cet etablissement par des experts europeens en 1988. Ce montant moyen ressort a 75 300 francs en 1986, 80 500 francs en 1987, abstraction faite des bourses d'etudes dont la prise en compte, en raison de leur caractere individuel, n'aurait en l'espece pas valeur significative. Sur la base des donnees homogenes disponibles pour 1986, la meme methode appliquee a une ecole nationale superieure agronomique (INA Paris-Grignon) et a une ecole nationale d'ingenieurs des travaux agricoles (ENITA de Dijon) indique des couts moyens respectifs de 91 900 francs et 68 300 francs. La portee d'une comparaison de ces moyennes avec les donnees concernant les formations correspondantes pour les autres Etats de la Communaute apparait cependant comme tres relative - a fortiori si elles ne sont pas exactement contemporaines - en raison des evolutions differentes quant aux effectifs d'etudiants, pour ce qui concerne notamment les veterinaires. D'autre part les appreciations sont a mesurer en tenant compte des conditions dissemblables de fonctionnement des etablissements - etant souligne notamment que l'Institut national agronomique Paris-Grignon est implante sur deux sites - et des disparites structurelles. Les etudes en cours, en vue de la mise en place generalisee, en 1992, d'une comptabilite analytique dans les etablissements d'enseignement superieur relevant du ministere de l'agriculture et de la foret, tendent a permettre de faire la part de ces diverses composantes.

Données clés

Auteur : [M. Godfrain Jacques](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54

Rubrique : Enseignement superieur

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 4 juillet 1988, page 2102